

Organisation de la Section Sportive Escalade 2024-25- Collège Henry Bordeaux

En raison du départ en retraite du coordonnateur de la section escalade, nous saurons fin juin 2024 si la section escalade au collège perdure.

Si le ou la professeur(e) titulaire nommé(e) à la rentrée 2024-25 accepte de continuer, la section continuera ses enseignements.

Organisation des enseignements (2 entraînements) :

- L'atelier escalade, de 1h30, se déroule au sein du collège dans l'emploi du temps de l'élève :

Le lundi après-midi de 15h30 à 17h00 avec un moniteur diplômé d'état (M. David LAURENT) pour les 4èmes-3èmes.

Le vendredi après-midi de 15h30 à 17h00 avec le professeur EPS pour les 5èmes et 3èmes.

- A cet atelier s'ajoute, dans le cadre de l'UNSS, l'entraînement du mercredi après-midi à l'association sportive :

1/ Quand il n'y a pas de déplacement : entraînement au mur extérieur du gymnase (si météo favorable) ou à la salle de pan du gymnase du Levant (si météo défavorable : pluie ou froid)

2/ Quand il y a déplacement, la sortie est réalisée pour aller sur les salles couvertes de 13h00 à 16h00.

- Des déplacements sur sites naturels sont prévus, sur 1/2 journée certains mercredis après-midi pendant l'année.
- Les grimpeurs de la section doivent également participer aux différents championnats de sport scolaire.

RECRUTEMENT

A partir de septembre 2024 le recrutement se fera à l'association sportive scolaire le mercredi. On ne recrutera donc en section que les élèves assidus et motivés le mercredi après-midi lors des entraînements de l'association sportive.

OBJECTIFS

- Découvrir l'activité Escalade et se perfectionner pour être autonome et performant
- Appliquer et construire des principes de vie collective pour contribuer à la formation du citoyen
- Participer à l'éducation à la santé et à la sécurité

Coordonnateur de la section : Franck PRESIGNY (06 45 87 01 79- SMS)